



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire

54 rue de l'Arbre Sec
75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 -

Fax : 01 40 20 91 62



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr

Région SUD EST : 06 43 44 93 82 - 06 23 52 24 13

Trois centres fermés, une MEAJ et un code pénal pour mineurs

*La Garde des sceaux a un projet audacieux pour la DIR :
« Du futur faisons table rase »*

MARSEILLE, LE 11 MARS 2019

Nous sommes convoqués ce jour pour traiter plusieurs sujets lors de ce CTIR : le projet d'arrêté PRS du Stemo de Carpentras, le bilan social de la DIR PJJ Sud-Est et la Convention d'orientation et de gestion (COG). Les organisations syndicales sont appelées à voter des avis, puisque cette instance est consultative. Nous sommes consultés pour voter un avis sur les arrêtés de restructuration. Nous défendrons au plus près les droits des agents sur ce dossier particulier, malgré une restructuration incohérente avec le rattachement de la mission quartiers mineurs à l'UEMO d'Orange. Nous sommes aussi consultés pour donner notre avis sur le bilan social et la COG. Deux pièces qui nous sont présentées et dont nous débattons, sur le fond. Il n'y a pas de vote sur ces deux dossiers, car il s'agit uniquement d'une présentation globale. Nous ferons entendre la parole des personnels que nous représentons, pour que notre bilan social soit entendu par la Dir. Nous défendrons ce que nous attendons d'une politique éducative régionale, respectueuse des jeunes et de leurs familles et des conditions de travail de tous les agents qui concourent à la mission éducative de la PJJ.

Force est cependant de constater d'emblée que nous sommes atterrés par le contenu de la lettre de mission que vous a adressé la DPJJ pour votre intronisation. Quand le progrès rime avec CEF et MEAJ, nous ne pouvons que fustiger une politique intoxiquée par le poison sécuritaire. Quand la DPJJ confond offre de placement diversifiée avec lieu privatif de liberté, l'hypocrisie est à son comble. Quand la DPJJ évoque la suppression ou la diminution d'unités ou missions dont le maintien ne paraîtrait pas justifié, elle démontre que son projet est engoncé dans la camisole des diktats financiers. Mais surtout, quand la DPJJ n'évoque pas une seule fois, ni les représentants des personnels, ni les professionnels de terrain, cela renforce ce sentiment si pugnace de mépris ressenti très fortement par les personnels de la DIR. Une lettre de mission qui repose sur un projet frelaté ne peut se rendre désirable.

Nous avons décidé de siéger aujourd'hui, mais pas sans rappeler au préalable la situation politique qui met à mal toute idée d'un réel dialogue social qui se mesure à l'aune de l'écoute et de la prise en compte. Aujourd'hui, le dialogue social est empoisonné par le contexte politique incarné par les projets du gouvernement en général et ceux de la Garde des sceaux en particulier. Un projet de réforme de la fonction publique qui s'érige en arme de guerre contre le principe même de la fonction publique, sur l'organisation des services publics et le statut des fonctionnaires. La réforme en catimini de la loi de programmation et de justice. Et pour clore ce spectacle désastreux, un projet de réforme par voie d'ordonnance de la justice des enfants, concocté dans le secret des dieux, qui fait fi de la parole des professionnels et des citoyens. Alors qu'on nage en pleine hypocrisie avec le débat national, dans

l'arrière-cour est échafaudée et peaufinée une méthodique démolition de 50 années de progrès social, qui ont déjà bien été entamées par les précédents gouvernements.

Notre organisation syndicale, le SNPES-PJJ avec sa fédération la FSU, s'est inscrit dans un large mouvement syndical pour faire du 19 mars prochain une grande journée de grève et de lutte pour organiser la riposte face à cette déferlante sans comparaison possible.

Dans l'intérêt prioritaire des personnels que nous représentons, nous avons décidé de siéger à ce CTIR malgré ce contexte politique.

Sur le bilan social, malgré certaines avancées, nous faisons encore une fois le même constat. La DiR, au travers de tous les tableaux, ne prend pas en compte la réalité du quotidien des services et des personnels. Il suffit de passer quelques minutes dans une réunion de service pour s'en rendre compte : dans un climat institutionnel dégradé, les personnels subissent des pressions importantes, ils s'usent. Une malheureuse évidence pour les travailleurs de terrain que nous sommes ... une plainte injustifiée aux dires de l'administration. Le décalage entre le quotidien des agents de la PJJ et l'analyse de l'administration est malheureusement une réalité bien palpable. Bien sûr, quand le réel est trop dur à affronter, il y a toujours la solution du refuge dans le fantasme et de la berceuse des séminaires. Il nous paraît nécessaire de mettre en évidence les conditions de travail en milieu ouvert qui se sont particulièrement dégradées, tout comme les conditions de travail des personnels administratifs et techniques. Les personnels sont soumis à une pression bureaucratique de plus en plus dense et se sentent de moins en moins soutenus et considérés dans ce marécage institutionnel. Quand on sait qu'aujourd'hui un service du centre de Marseille croule littéralement sous les mesures, avec plus de 50 mesures en attente et des pressions des directions pour faire du bricolage en attendant des jours meilleurs, on ne peut qu'être scandalisés par l'absence de soutien de la direction, quelque-soit l'échelon hiérarchique d'ailleurs.

Là encore, entre les discours et la réalité le fossé se creuse. Il va falloir que la politique régionale prenne en compte la réalité du terrain, celle du quotidien des services et non seulement un alignement de chiffres.

Les professionnels tentent de maintenir une qualité de travail mais jusqu'à quand pourront-ils tenir ? Et jusqu'à quand l'administration va-t-elle pouvoir compter sur le professionnalisme et l'engagement des agents ? La pression du chiffre et la logique comptable ne permettent pas aux équipes éducatives d'être disponibles physiquement et psychologiquement auprès des familles.

Qu'en est-il, par exemple, de l'apport aux équipes de personnes ressources en matière d'analyse des pratiques ou de supervision ? Quid des préconisations du médecin de prévention sans cesse repoussées aux calendes grecques ? Quid de la bienveillance affichée qui se disloque quand la critique pique ? Notre petite histoire récente l'a bien démontré malheureusement. Il s'agit aujourd'hui de mettre en adéquation les discours avec la réalité.

La Convention d'Orientation de Gestion est un document présenté pour lecture et pour information. Il n'a pas fait l'objet de débats entre les OS et la DIR et aurait dû être présenté au CTIR sur le BOP. C'est l'exact reflet des orientations actuelles qui ne tiennent pas compte de l'expertise des professionnels du terrain. Nous observons, en outre, une augmentation des outils de protocolisation du travail éducatif (Dipc, Pcpc, Ris, Game) et des supports informatiques de contrôle (Crep, informations personnelles et professionnelles renseignées dans Harmonie, protocole santé/contrôle arrêt maladie des agents).. Faut-il croire que le principal objectif de l'administration est de faire des travailleurs sociaux de simples exécutants du contrôle social, tout comme le pseudo passage en catégorie A nous le laisse entendre ?

Au travers de ce document, nous constatons des décisions déjà entérinées et qui seront appliquées avant même une quelconque consultation des professionnels qui les subiront. Ce sera l'occasion pour l'administration de justifier de la difficulté des agents à s'engager dans le changement. Il ne suffit pas de dire que la communication est importante, encore faut-il qu'elle soit à tous les niveaux et non pas seulement dans l'explication des décisions déjà arrêtées. Les mois à venir nous dirons ce que le SNPES-PJJ/FSU pourra faire entendre de la parole des professionnels par le dialogue social sur notre région.

Mais surtout, cette COG, construite autour des axes du gouvernement, va renforcer les difficultés des jeunes que nous suivons. Avec le projet de création des trois CEF, nous aurons une configuration

totallement répressive sur cette inter région. Un EPM et 7 Centres fermés, alors que dans le même temps, il ne reste que 6 foyers éducatifs de la PJJ ! A l'heure où notre pays connaît un chiffre record de détention des jeunes, il serait temps de réaliser ce qui est en train de se dessiner. Si nous laissons faire, demain les établissements privés de liberté seront plus nombreux que les foyers ouverts et éducatifs. Il s'agit d'au moins 250 personnels qui pourraient être redéployés vers les services d'hébergement, de milieu ouvert et d'insertion, renforçant ainsi ces services et proposer un avenir hors des murs.

Faisons le choix de l'éducation et non celui de l'enfermement